

Avis à la population !

Solidarité avec le personnel municipal de St Jean du Gard en grève le mardi 13 juin !



Depuis plusieurs mois maintenant, les agents municipaux de St Jean du Gard se sont mobilisés afin de faire entendre leurs droits et revendications élémentaires : respect du personnel, amélioration des conditions de travail, reconnaissance des qualifications et compétences, maintien des effectifs, etc...

Après plusieurs mois de tentatives de négociations infructueuses et de dialogue de sourd avec M. RUAS, maire de St Jean du Gard, nous avons décidé d'être en grève ce mardi 13 juin.

Nous défendons l'idée d'un service public de qualité et de proximité pour répondre aux besoins des usagers et de la population. Mais pour cela, il est essentiel d'en avoir les moyens.

Nous considérons qu'il est indispensable pour les agents d'être écoutés et respectés par leur autorité, et en premier lieu par le maire. A St Jean du Gard, ce n'est pas du tout le cas !

Les exemples ne manquent pas :

- mise au placard,
- harcèlement moral,
- rétrogradations,
- mépris à l'égard du personnel,
- souffrance au travail,
- personnel démoralisé,
- augmentation des arrêts de travail,
- attaque des déroulements de carrière,
- recrutement illégal,
- diminution arbitraire du régime indemnitaire (primes),
- surveillance amplifiée des agents,

En plus du mépris de nos missions et de notre travail, vécu au quotidien à St Jean du Gard, nous sommes confrontés à un contexte national où les fonctionnaires sont la cible d'attaque sans précédent. Depuis 2010 et jusqu'en 2017, nous avons subi le gel de nos salaires, ce qui touche directement notre pouvoir d'achat. Depuis 2000, le revenu relatif de l'ensemble des fonctionnaires a perdu près de 20% de sa valeur. Tout augmente, sauf nos revenus !

Nous avons besoin du soutien et de la solidarité des habitants de St Jean du Gard, des commerçants, de tous les citoyens, etc. pour que, enfin, Monsieur le Maire décide de nous écouter et de prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité.

Non, Monsieur le Maire, une mairie ne doit pas et ne peut pas être gérée de manière totalement arbitraire et autoritaire !

Les services publics, la fonction publique et les agents municipaux sont des éléments essentiels de la cohésion sociale et territoriale. Les exemples ne manquent pas où le personnel municipal est indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité et au service de ses habitants : pour les enfants à l'école, dans les cantines, pour les activités périscolaires, pour les espaces verts, pour les démarches administratives, etc.

Merci d'interpeller et de questionner les élus sur la gestion de la ville et de signer notre pétition.

Ce combat nous concerne toutes et tous.

Seule l'action collective permettra de se faire entendre.



**Section Syndicale St Jean du Gard
Syndicat SUD-SIFP,**

Membre de l'Union syndicale SOLIDAIRES
Mairie de Nîmes - Place de l'Hôtel de Ville
30033 Nîmes

Tel . 04.66.05.76.59 / 04.66.05.76.60

Email: sud-sifp-nimes@hotmail.fr